



SHLESINGER M., PÖCHHACKER F. *Doing justice to court interpreting*. Amsterdam Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 2010. (Benjamins current topics)

STOLLEIS M. *Histoire du droit public en Allemagne, 1800-1914*. Paris : Dalloz, 2014. (Rivages du droit).

SUEUR J.-J. Interpréter & traduire : actes du colloque international des 25 et 26 novembre 2005, Faculté de droit de Toulon. Bruxelles : Bruylant, 2007.



Les bibliothèques de l'Université



A l'occasion du colloque international « Justement traduire : l'enjeu de la traduction juridique », les bibliothèques de l'Université Toulouse 1 Capitole vous proposent quelques lectures.

BOCQUET C. La traduction juridique: fondement et méthode. Bruxelles: De Boeck, 2008. (Traducto).

CATALA P. L'art de la traduction : l'accueil international de l'avantprojet de réforme du droit des obligations [colloque tenu le 1er avril 2008 au Sénat]. Paris : Éditions Panthéon-Assas LGDJ, 2011. (Colloques).

CENTRE DROIT ET CULTURES, ASSOCIATION DROIT ET CULTURES. *Traductions et droits*. Paris, Budapest, Torino : L'Harmattan, 2002.

CORNU M., LAPORTE-LEGEAIS M.-E. Langues et procès: [actes du colloque organisé en février 2013 par le CECOJI et Juriscope, Poitiers]. Poitiers, Paris: Presses universitaires juridiques de Poitiers, LGDJ-Lextenso éditions, 2015. (Collection de la Faculté de droit et des sciences sociales).

DE VERGOTTINI G. Au-delà du dialogue entre les cours : juges, droit étranger, comparaison. Paris : Dalloz, 2013. (Rivages du droit).

DOETSCH A., GREWE C. Rendre le droit avec justesse: les méthodes de production de textes législatifs plurilingues, une comparaison Union européenne-Canada. Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 2008.

GALDERISI C., VINCENSINI J.-J. La traduction entre Moyen-Age et renaissance: médiations, auto-traductions et traductions secondes. Turnhout: Brepols, 2017.

GLANERT S., LEGRAND P. De la traductibilité du droit. Paris : Dalloz, 2011.

HANF D., MALACEK K., MUIR E. Langues et construction européenne. Bruxelles, Bern, Berlin : P. Lag, 2010. (Cahiers du Collège d'Europe).

LE POURHIET A.-M., FAVOREU L. *Langue(s) et constitution(s)*. Aixen-Provence, Paris : Presses universitaires d'Aix-Marseille Economica, 2004. (Collection droit public positif)

MATZNER E. Droit et langues étrangères 2 : traductions juridiques, domaine du juriste, du linguiste ou du jurilinguiste ?actes du colloque de Perpignan, 14 et 15 avril 2000. Perpignan : Presses universitaires de Perpignan, 2001. (Collection Études).

MAURO C., RUGGIERI F. *Droit pénal, langue et Union européenne : réflexions autour du procès pénal.* Bruxelles : Bruylant, 2012. (Droit de l'Union européenne).

MONJEAN-DECAUDIN S., GUINCHARD S., ROBIN-OLIVIER S. La traduction du droit dans la procédure judiciaire : contribution à l'étude de la linguistique juridique. Paris : Dalloz, 2012.

NORTH X. *Traduction du droit et droit de la traduction : [colloque, 15 et 16 octobre 2009, Poitiers].* Paris : Dalloz CNRS Juriscope, 2011. (Thèmes & commentaires).

ROHLFING-DIJOUX S. R. La transmission de terminologie et de concepts juridiques dans l'espace européen : Allemagne, France, Russie. Bern, Berlin, Bruxelles : P. Lang, 2012. (Cultures juridiques et politiques).

SACCO R. Les frontières avancées du savoir du juriste : l'anthropologie juridique et la traductologie juridique. Bruxelles : Bruylant, 2011.

SACCO R., CASTELLANI L. Les multiples langues du droit européen uniforme : [actes du 1er congrès de l' ISAIDAT, Institut subalpin pour l'analyse et l'enseignement du droit des activités transnationales, tenu à Turin, 4-5 décembre 1998], Torino Paris : L'Harmattan,